



**ECOVOILE BAIE DES CHALEURS**  
**VOLET CROISIÈRE**  
**INSCRIPTION Saison 2018-Club de voile**

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

No Carte de Conducteur d'Embarcation de Plaisance : \_\_\_\_\_

Brevet de la ACY: \_\_\_\_\_

Année : \_\_\_\_\_

Certificat de compétence radio : \_\_\_\_\_

Le Club de voile à pour objectifs de :

- Favoriser le développement de l'autonomie face à la pratique de la voile chez les nouveaux marins.
- Dynamiser la voile dans la région.
- Offrir à moindre coût la possibilité de profiter d'un voilier "comme si vous étiez propriétaire".
- Favoriser la création d'un réseau.

Fonctionnement :

- Suite à la sortie de « rafraichissement » annuelle en compagnie du responsable d'Écovoile, le membre se verra confirmé son statut d'équipier ou chef de bord et la nécessité ou non de faire une formation supplémentaire.
- Les réservations se font par téléphone au bureau d'Écovoile au 418-364-7802 sur les heures d'ouverture.
- Un membre chef de bord doit être jumelé à un autre chef de bord reconnu par Ecovoile ou un équipier confirmé.
- Le membre qui a fait la réservation reste le « chef de bord » pour toute la durée de la sortie. Il est responsable du bateau et de l'équipage.
- Les sorties ont lieu de jours seulement et Écovoile se réserve le droit d'annuler une sortie en fonction des conditions météo.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.
- Les bateaux sont des espaces non-fumeurs
- Tout l'équipage doit se conformer aux règles de conduite sécuritaire prescrites par Transport Canada.

Le coût de la qualification annuelle est de 135\$ et comprends une sortie en mer de 3 hrs avec l'instructeur.

Après lecture des conditions d'inscription, que j'accepte,

Signature du membre : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_